

CARMIGNAC INVESTISSEMENT

- Forme juridique de l'OPCVM : FCP
- Promoteur : CARMIGNAC GESTION
- Société de Gestion : CARMIGNAC GESTION
- Dépositaire : NATEXIS BANQUES POPULAIRES 45, rue Saint-Dominique 75007 Paris
- Etablissement désigné pour recevoir les souscriptions et les rachats : CARMIGNAC GESTION
- Commissaire aux Comptes : Cabinet Patrice VIZZAVONA 64 bld Maurice Barrès 92200 Neuilly

Nourricier : oui nonCompartiments : oui non

CARACTERISTIQUES FINANCIERES

Classification :

Actions internationales

Orientation des placements :

La gestion se veut dynamique et portant essentiellement sur les actions françaises et étrangères sans exclure d'autres valeurs mobilières, avec pour objectif, la recherche de la performance compte tenu des opportunités offertes par le marché français et les marchés étrangers. **L'attention des investisseurs français est appelée sur le fait que les conditions de fonctionnement et de surveillance de certains marchés peuvent s'écarter du standard prévalant sur les grandes places internationales.**

Dans les conditions fixées par la réglementation, le FCP pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés français et étrangers, réglementés ou de gré à gré.

Dans ce cadre le FCP pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille et/ou de l'exposer à des secteurs d'activités, zones géographiques, taux, actions, titres et valeurs mobilières assimilées dans le but de réaliser l'objectif de gestion.

Il pourra également prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille au risque de change.

Ces opérations seront effectuées dans la limite d'une fois l'actif. L'OPCVM a la possibilité de détenir dans la limite de 5% de son actif des actions ou parts d'autres OPCVM.

Zones géographiques prépondérantes :

Pays de l'OCDE et pays émergents

Degré minimum d'exposition au risque action :

60%

Durée minimale de placement recommandée :**Supérieure à 2 ans****Souscripteurs concernés :**

Tous souscripteurs.

Affectation des résultats :

FCP de capitalisation.

MODALITES DE FONCTIONNEMENT

Date de clôture de l'exercice :

dernière valeur liquidative du mois de décembre

Valeur liquidative d'origine :

762.25 euros soit 5 000 francs

Date et périodicité de calcul de la valeur liquidative :

La valeur liquidative est calculée chaque jour de bourse sur la base des cours de clôture du jour de bourse précédent. Le calendrier de référence servant à déterminer les jours de calcul de la valeur liquidative est celui de la bourse de Paris et des

jours fériés légaux, la valeur liquidative est alors calculée sur la base du jour de bourse précédent.

Conditions de souscription et de rachat :	Les ordres seront centralisés chaque jour de bourse (J) jusqu'à 18h et seront exécutés le jour de bourse suivant (J+1) sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de bourse de J et publiée à J+1. Montant minimum : la 1ère souscription ne saurait être inférieure à 7 622.45 euros soit 50 000 francs, tous Fonds et SICAV gérés par CARMIGNAC GESTION SA confondus. Les souscriptions/rachats ultérieurs sont recevables à partir d'une part, au-delà des fractions de parts peuvent être acquises ou cédées par centièmes.
Commission de souscription maximale :	3% (entièrement acquise à l'établissement placeur).
Commission de rachat maximale :	1% (entièrement acquise à l'établissement placeur).
Frais de gestion :	Montant maximum des frais de gestion : commission annuelle de 1,5 % maximum de l'actif net, déduction faite des parts de Fonds Communs ou des actions de SICAV en portefeuille, prélevée à la source prorata temporis. Frais de gestion variables : dès lors que la performance dépasse 10%, calculée en mode actuariel au jour le jour par rapport au 1er janvier de chaque exercice, une provision quotidienne de 10% de cette surperformance est constituée. En cas de réduction de cette surperformance, une reprise quotidienne de provision est effectuée à hauteur de 10% de cette réduction sur les dotations constituées depuis le début du semestre. Cette provision est prélevée semestriellement sur les dernières valeurs liquidatives des mois de juin et de décembre par la société de gestion.
Libellé de la devise de comptabilité :	euros

Adresse de la société de gestion :

CARMIGNAC GESTION 24 Place Vendôme 75001 Paris

Adresse du Dépositaire :

NATEXIS BANQUES POPULAIRES 45, rue Saint-Dominique 75007 PARIS

Adresse de l'établissement désigné pour recevoir les souscriptions et les rachats :

CARMIGNAC GESTION

Lieu et mode de publication de la valeur liquidative : La valeur liquidative communiquée chaque jour à 15 h sera retenue pour le calcul des souscriptions et rachats reçus avant 18h la veille. La valeur liquidative est communiquée 24 h sur 24 par appel au numéro 01 42 61 62 00, affichée chez CARMIGNAC GESTION et chez **NATEXIS BANQUES POPULAIRES** et également publiée chaque semaine dans "La Tribune", "Les Echos", "La Vie Française", "Investir".

La présente notice doit obligatoirement être proposée aux souscripteurs préalablement à la souscription, remise à la souscription et mise à la disposition du public sur simple demande.

La note d'information complète de l'OPCVM et le dernier document périodique sont disponibles auprès de Carmignac Gestion 24 place Vendôme 75001 Paris.

Date d'agrément de l'OPCVM : 11 janvier 1989

Date d'édition de la notice d'information : 28 novembre 2003